

Composante	13	UFR des Sciences
Type de diplôme	Master	
Mention de diplôme	MAINFO	Informatique
Version d'étape	INF4M1_404	Master 1 Informatique P. Intelligence Artificielle et Facteurs Humains

Liste : 0 = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assisité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Enseignement à distance : oui / non ?									Évaluation continue intégrale			SESSION 1			SESSION 2							
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteur	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Coefficient	Remarques éventuelles	
Semestre 1																						
INF4M1AN	SMINFH1A			Raisonnement	3															3		
INF4M1AN	SMINFH1A	O	SMINF1E4	Raisonnement	3	INFOM1_201								écrit	2h	100		écrit	2h	100	3	
INF4M1AN	SMINFH1B			Systèmes multi-agents	2															3		
INF4M1AN	SMINFH1B	O	SMINF1F5	Systèmes multi-agents	2	INFOM1_201					écrit	2	50	écrit	2h	50		écrit	2h	50	2	
INF4M1AN	SMINFH1C			Vision par ordinateur	2															2		
INF4M1AN	SMINFH1C	O	SMINF1F4	Vision par ordinateur	2	INFOM1_201					écrit	2	50	écrit	2h	50		écrit	2h	50	2	
INF4M1AN	SMINFH1D			Introduction au traitement automatique des langues	2															2		
INF4M1AN	SMINFH1D	O	SMINF1F1	Introduction au traitement automatique des langues	2	INFOM1_201					écrit	2	33	écrit	2h	66		écrit	2h	66	2	
INF4M1AN	SMINFH1E			Introduction à la science des données	2															2		
INF4M1AN	SMINFH1E	O	SMINF1F2	Introduction à la science des données	2	INFOM1_201		écrit	2	(CC1+CC2)/2										2		
INF4M1AN	SMINFH1F			UE spécifiques Facteurs Humains (semestre 1)	7															7		
INF4M1AN	SMINFH1F	O	SMIFH1F1	Intelligence artificielle, données et sport	3			écrit	3	(CC1+CC2+CC3)/3										3		
INF4M1AN	SMINFH1F	O	SMIFH1F2	Socio-anthropologie des techniques et de l'IA	2									écrit	2h	100		écrit	2h	100	2	
INF4M1AN	SMINFH1F	O	SMIFH1F3	Neurosciences	2									écrit	2h	100		écrit	2h	100	2	
INF4M1AN	SMINFO1A			Base de données avancée	4															4		
INF4M1AN	SMINFO1A	O	YSMIN1A1	Bases de données avancées		INFOM1_201		écrit	3	(CC1+CC2+CC3)/3												
INF4M1AN	SMINF01B			Graphes, recherche arborescente et complexité	4						écrit	2	50	écrit	2h	50		écrit	2h	50	4	
INF4M1AN	SMINFO1D			Projet I	4			écrit	3	(CC1+CC2+2CC3)/4										4		
Semestre 2																						
INF4M1AN	SMINFH2A			Logiques	3															3		
INF4M1AN	SMINFH2A	O	SMINF2E4	Logiques	3	INFOM1_201					écrit	2	33	écrit	2h	66		écrit	2h	66	3	
INF4M1AN	SMINFH2B			Apprentissage profond	3															3		
INF4M1AN	SMINFH2B	O	SMINF2E3	Apprentissage profond	3	INFOM1_201					écrit	2	50	écrit	2h	50		écrit	2h	50	3	
INF4M1AN	SMINFH2C			Traitement automatique des langues	2															2		
INF4M1AN	SMINFH2C	O	SMINF2F6	Traitement automatique des langues	2	INFOM1_201					écrit	2	33	écrit	2h	66		écrit	2h	66	2	
INF4M1AN	SMINFH2D			Apprentissage avancé	2															2		
INF4M1AN	SMINFH2D	O	SMINF2F4	Apprentissage avancé	2	INFOM1_201					écrit	2	50	écrit	2h	50		écrit	2h	50	2	
INF4M1AN	SMINFH2E			Processus décisionnels	2															2		
INF4M1AN	SMINFH2E	O	SMINF2F8	Processus décisionnels	2	INFOM1_201								écrit	2h	100		écrit	2h	100	2	
INF4M1AN	SMINFH2F			UE spécifiques Facteurs Humains (semestre 2)	6															6		
INF4M1AN	SMINFH2F	O	SMIFH2F1	Psychologie	2									écrit	2h	100		écrit	2h	100	2	
INF4M1AN	SMINFH2F	O	SMIFH2F2	Droit et intelligence artificielle	3									écrit	2h	100		écrit	2h	100	3	
INF4M1AN	SMINFH2F	O	SMIFH2F3	Séminaires	1			assiduité		Validation											1	
INF4M1AN	SMINFO2A			Patrons de conception et Interactions Humain-Machine	4						écrit	2	50	écrit	2h	50		écrit	2h	50	4	
INF4M1AN	SMINFO2C			Apprentissage	4			écrit	3	(CC1+CC2+CC3)/3										4		
INF4M1AN	SMINFO2D			Projet II	4			écrit	3	(CC1+CC2+2CC3)/4										4		
			EEMASTER	Engagement Etudiant (hors maquette)	0																	

A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)

règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)

règles de prise en compte des absences aux épreuves

éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)

En cas d'ECI: explication des modalités d'application de la seconde chance

autres remarques

Règles de compensation:

Les UES spécifiques Facteurs Humains et les UES Informatiques ne se compensent pas entre elles.

Les UES spécifiques Facteurs Humains se compensent sur l'année.

Les UES Informatiques se compensent sur l'année.

Autres remarques:

Les enseignants ont la possibilité de remplacer les épreuves écrites de session 2 par un oral lorsqu'il y a moins de 10 étudiants susceptibles de passer la session 2

Règle absence justifiée (ABJ) : Les absences justifiées ne donneront pas lieu à une épreuve de substitution.

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

	Hors ECI	
	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT
D/	ECI*	Evaluation continue intégrale
	Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves	
	- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre	
	Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE	

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	(N1+N2)/2	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	(N1+N2+N3)/3	
(2)	(N1+N2+N3)/3	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)